

Conformément aux articles 39, 100 et 211 de la Loi sur l'instruction publique,
Le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi accorde et délivre la publication
du présent document pour l'année scolaire **2022-2023**, date de la dernière modification.

NOM DE L'ÉCOLE	LOCAUX OU IMMEUBLES MIS À LA DISPOSITION DE L'ÉCOLE	ORDRE D'ENSEIGNEMENT
ÉCOLE DE L'ENVOL 24, 5 ^e Avenue Est La Sarre (Québec) J9Z 1K8 819 333-5591 Code MEES: 785 005	Pavillon de l'Académie de l'Assomption² ▶ 24, 5 ^e Avenue Est La Sarre (Québec) J9Z 1K8 Code MEES: 785 010	Préscolaire (4 ans) Préscolaire (5 ans) Primaire (1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e cycles) <input type="checkbox"/> Service de garde
	Tous les locaux de cet immeuble sont mis à la disposition du Pavillon à l'exception du local utilisé par le Centre de formation générale Le Retour Local : 95 ▶	Formation générale des adultes
	Pavillon de Palmarolle¹▶ 141, rue Principale Palmarolle (Québec) J0Z 3C0 Code MEES: 785 011	Transport des élèves (matin) Transport des élèves (soir) Service de garde (matin) Service de garde (soir)
Pavillon de Sainte-Germaine-Boulé¹▶ 197, Chemin J.-Alfred-Roy Sainte-Germaine-Boulé (Québec) J0Z 1M0 Code MEES: 785 027	Transport des élèves (matin) Transport des élèves (soir) Service de garde (soir)	

¹ Identification du pavillon du service de garde qui reçoit l'élève au service de garde.

² Les élèves de d'autres écoles fréquentent le service de garde.

Ce document a été adopté à la séance ordinaire du Conseil d'administration du 22 mars 2022, résolution CA-22-019.



Isabelle Godbout
Directrice générale